

1. Introduction

Authentik Traveller s'engage à promouvoir des pratiques durables dans le secteur de l'hébergement, en s'appuyant sur des principes éthiques, environnementaux et sociaux. Cette charte définit nos attentes vis-à-vis de nos partenaires en matière de durabilité, de respect des droits humains et de protection de l'enfance. Nous vous invitons également à lire notre [Politique d'hébergements durables](#).

2. Travail forcé et travail des enfants

Authentik Traveller suit les directives de l'Organisation internationale du travail (OIT) et ne conclura aucun accord avec des établissements pratiquant le travail forcé ou employant des enfants pour des tâches normalement réservées aux adultes.

Travail forcé : Nous ne contractons, directement ou indirectement, avec aucun hébergement impliqué dans le travail forcé.

Travail des enfants : Nous ne contractons, directement ou indirectement, avec aucun hébergement employant des enfants pour des tâches normalement effectuées par des adultes. Des conditions de travail spécifiques s'appliquent aux enfants de moins de 14 ans, en accord avec la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Convention 138 de l'OIT.

Définition du travail des enfants (OIT) :

Le travail des enfants prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuit à leur développement physique et mental. Il désigne les travaux qui :

- sont dangereux pour leur bien-être mental, physique, social ou moral ;
- interfèrent avec leur éducation en les privant d'école, en les obligeant à abandonner prématurément ou en les contraignant à concilier école et travail excessif.

3. Exploitation sexuelle des adultes et des enfants

Les établissements partenaires doivent prévenir, identifier et signaler tout cas suspect d'exploitation.

Risques potentiels dans le secteur de l'hébergement :

- Chambres utilisées pour l'exploitation sexuelle des adultes et/ ou des enfants.
- Trafic d'enfants dissimulé et/ou prostitution dans les hôtels.
- Travail forcé des enfants dans des services sous-traités.
- Clients abusant de leurs propres enfants.
- Comportements inappropriés du personnel envers les femmes et les enfants.

Interdiction totale : Nous interdisons strictement la prostitution et toute forme de harcèlement ou d'exploitation sexuelle dans nos établissements partenaires. Toute violation entraînera la rupture immédiate du partenariat.

Prévention : Nous collaborons uniquement avec des fournisseurs mettant en place des mesures strictes de prévention et de signalement, notamment par la **formation du personnel**.

Protection de l'enfance : Nous appliquons une tolérance zéro à l'exploitation sexuelle des enfants dans les établissements partenaires et sous-traitants. Toute non-conformité entraînera la rupture immédiate du contrat.

4. Principes de durabilité dans la sélection des hébergements

- **Confort et prix équitables** : Nous privilégions les établissements offrant un bon confort à des prix compétitifs, tout en respectant des pratiques durables.
- **Pratiques commerciales éthiques** : Nos partenaires doivent respecter les droits humains, les normes environnementales et les lois sur la protection des animaux.
- **Réduction de l'impact environnemental et social** : Les établissements doivent adopter des mesures pour minimiser leur empreinte écologique et respecter les communautés locales.

- **Évaluations** : Nous nous appuyons sur des visites sur place, des retours de guides et les avis des clients.

5. Respect des communautés locales

Si un hébergement met en péril l'accès des communautés locales aux ressources essentielles, aux services ou aux moyens de subsistance, Authentik Traveller se réserve le droit de rompre le contrat sans préavis.

Ressources et services à protéger :

- Ressources essentielles : eau, énergie, gestion des déchets.
- Services essentiels : éducation, santé.
- Moyens de subsistance : pêche, agriculture.
- Sites culturels, religieux ou récréatifs.

6. Pratiques environnementales et sociales

Gestion des déchets : Encouragement au tri, notamment pour le compostage des déchets organiques.

Nourriture végétale, locale, équitable et bio : Travailler sur des offres végétariennes, véganes avec des produits locaux et de saison et bio.

Efficacité énergétique : Utilisation d'ampoules basse consommation et sensibilisation des clients à éteindre lumières et appareils.

Gestion de l'eau : Mise en place de systèmes d'économie d'eau (toilettes à faible consommation, douches économes).

Réduction du plastique : Nous encourageons les établissements fournissant des bouteilles en plastique à étudier et mettre en place d'autres solutions, dans le but de réduire les déchets plastique.

Bien-être animal : Interdiction des espèces invasives et des animaux captifs à des fins de divertissement. Encouragement à la formation au bien-être animal. Nous avons créé une fiche, nous vous invitons à la lire :

 [FICHE DROMADAIRE / MULES .pdf](#)

7. Approvisionnement local et biodiversité

Utilisation de produits locaux : Encouragement à l'achat de produits locaux issus du commerce équitable et des pratiques durables.

Protection de la biodiversité : Engagement à ne pas proposer d'espèces menacées dans la restauration.

8. Engagement communautaire et respect de la culture locale

Respect de la culture locale : Les établissements doivent valoriser les traditions locales à travers leur architecture, leur décoration et leurs activités.

Exemples :

- Mettre en avant l'artisanat local dans la décoration et les souvenirs vendus.
- Collaborer avec des artistes et artisans locaux.
- Utiliser des matériaux de construction traditionnels pour préserver l'architecture locale.
- Soutenir des festivals et événements culturels promouvant l'héritage local.
- Proposer des plats traditionnels en expliquant leur histoire.

Contribution à la communauté : Nous privilégions les hébergements soutenant les communautés locales (événements culturels, préservation du patrimoine).

9. Sanctions et suivi

Avertissements et ruptures de contrat : En cas de non-respect de notre politique ou de notre charte, un avertissement sera donné. Sans amélioration, Authentik Traveller mettra fin à la collaboration avec l'établissement concerné.

10. Communication avec les hébergements

Charte : Nos nouveaux partenaires doivent signer cette charte et s'engager à en respecter les principes.

Visites sur place : Dans la mesure du possible, nous effectuons des visites pour discuter des pratiques et proposer des pistes d'amélioration.

11. Certification Travelife Accommodation

Authentik Traveller encourage ses partenaires à adopter des pratiques durables et à obtenir la certification Travelife Accommodation.

Pourquoi Travelife ?

- Certification reconnue au niveau international.
- Mise en place de pratiques durables sur le plan environnemental, social et économique.

Comment s'informer ?

 [Site web de Travelife Accommodation](#)

 Contactez-nous pour un accompagnement dans votre démarche de certification.

12. Conclusion

Authentik Traveller s'engage fermement à promouvoir des pratiques durables dans le secteur de l'hébergement, en veillant à la protection des droits de l'enfant, à la préservation de l'environnement et au respect des communautés locales.

 Tous nos partenaires doivent adhérer à cette charte afin de garantir le respect de nos valeurs.

 Date : le 07 mai 2026  Signature Authentik Traveller : 	 Date :  Signature de l'établissement partenaire :
---	---

Mot de la direction :

"Chers partenaires hébergeurs,

En signant cette charte, vous contribuez activement à la promotion de valeurs éthiques, environnementales et sociales, essentielles pour l'avenir de notre secteur. Ensemble, faisons de chaque séjour une expérience respectueuse de notre planète et de ses habitants."

Emmanuelle